



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2 mai 2018

Accès au massif du Canigó

A compter de la saison estivale 2018, le plan de circulation régulant les accès motorisés au site classé du massif du Canigó va être modifié. La piste forestière du Llec, principal accès au secteur d'accueil des Cortalets situé au nord-est du massif et permettant d'accéder au refuge des Cortalets (2150 m) et au pic du Canigó (2785 m) sera ouverte à la circulation publique jusqu'au lieu-dit de l'Esquena d'Ase (1386 m).

Les visiteurs empruntant cet accès, devront désormais garer leur véhicule et poursuivre :

- soit à pied pour rejoindre en quarante minutes environ Prat Cabrera (belvédère sur le littoral, la plaine du Roussillon et la chaîne des Pyrénées) puis, en 1h30 environ, le refuge des Cortalets,
- soit réserver un service de transport collectif mis en place par les compagnies de transports privées du massif du Canigó entre Esquena d'Ase et l'aval du refuge (uniquement sur réservation).

Cette harmonisation des conditions de circulation à l'échelle du massif du Canigó permet d'envisager un rééquilibrage des flux de fréquentation entre l'ensemble des six secteurs d'accueil du Grand Site de France (Les Conques, Sant Guillem, Batera, Marialles, Mantet et Cortalets). Une multitude d'options d'itinérance douce (pédestre, équestre ou cycliste) ou combinée avec l'offre de transport collectif au départ des portes du site classé et des villages du massif sont possibles pour découvrir la montagne sacrée des catalans et vivre pleinement l'expérience Canigó.

Plus d'infos :

- Canigó Grand Site - 04 68 96 45 86
- Office National des Forêts - 04 68 35 77 11
- Sous-Préfecture de Prades - 04 68 51 67 80

Pièce jointe : Dossier de presse